

DU LOCAL AU NATIONAL... L'EMPLOI EN DANGER

Aujourd'hui, des suppressions de postes sont annoncées à chaque comité technique. Les menaces sur l'emploi public et le Service Public sont sans précédent. Le programme du président Macron n'augure rien de bon pour l'avenir. Pour toutes ces raisons, plus que jamais, nous devons réagir.

La métropole est en pleine expansion avec une large augmentation de la population. Les besoins en services publics n'en sont que plus conséquents (aménagement du territoire, infrastructures, logement, déchets, assainissement, nettoyage, écoles, crèches, transports, prise en charge des personnes âgées et des personnes en situation de handicap,...). Paradoxalement et de façon concomitante, nous constatons tous les jours des réductions d'emplois dans nos collectivités : Départs à la retraite non remplacés ou en postes gelés, mise à la retraite pour invalidité, reclassements en surnombre « façon intérim », vacances de postes... bref, Nantes Métropole et la Ville de Nantes se sont dotés d'un arsenal afin de faire de l'emploi une réelle variable d'ajustement dans une course toujours plus effrénée aux économies budgétaires.

Ainsi, pour assurer un service public de qualité promis par madame le Maire, ce n'est plus le recours à l'emploi public qui est promu aujourd'hui, dans nos collectivités, c'est l'externalisation vers le secteurs associatifs (gestion du RSA socle, nouvelles crèches...) ou privé (service maintenance/nettoyage du CCAS, service fossoyage...)

De fait, nos réalité de travail, à nous, « derniers fonctionnaires », se dégradent quotidiennement :

- Concept d'efficience, faire toujours plus avec le moins d'effectif possible, érigé en donné cardinal,
- -Révision du temps de travail (forfait cadre, personnel des bennes...)
- 400 suppressions de NBI,
- Fin de la reconnaissance de la pénibilité du travail du dimanche,
- Chantier RH 2017 à Nantes Métropole avec remise en cause du régime indemnitaire.



Le Président de la République et le Premier ministre indiquent clairement leur volonté de poursuivre ce démantèlement des services publics et l'amplification des nocives politiques d'austérité :

- Supprimer 70000 postes dans la Fonction publique territoriale sur 5 ans,
- Réduction des dépenses de fonctionnement des collectivités locales de 10 milliards d'euros,
- Exonération massive de la taxe d'habitation attaquant ainsi la libre administration des collectivités,
- Transferts de compétences de 25 départements dans les métropoles qui désorganisent les services et donc l'offre rendue et accroissent les inégalités territoriales et entre les populations, la richesse se concentrant sur le territoire métropolitain,
- Mettre fin à la hausse uniforme du point d'indice, développant la rémunération au mérite avec possibilité pour les collectivités de fixer « librement » les rémunérations des agents en mettant en place des « statuts locaux »,
- Remise du jour de carence...

Toutes ces mesures auront un impact non négligeable sur le service public rendu aux populations. C'est pourquoi la CGT porte plus que jamais et sans attendre ses exigences d'une Fonction publique

renforcée, dotée de tous les moyens nécessaires pour mener toujours mieux ses missions publiques pour la population et le progrès social.

Pour rappel, le statut et donc le recours à des emplois publics permet d'assurer l'équilibre entre la subordination du fonctionnaire (obligation de service, d'obéissance, de formation, de discrétion, de secret, de désintéressement...) et son indépendance vis-à-vis du pouvoir politique et de l'arbitraire administratif. Le fonctionnaire a la responsabilité d'être au service de l'intérêt général et non au service d'intérêts partisans politiques ou économiques. Sa fonction première est donc d'assurer le respect des valeurs fondatrices de la République, en particulier l'égalité de traitement à laquelle se rattachent la laïcité, l'impartialité, la neutralité, ainsi que le principe de non discrimination.

L'heure est donc à la MOBILISATION pour forcer notre employeur à prendre en compte nos revendications en termes d'emplois, de condition de travail et d'arrêter cette course aux économies exclusivement orienter sur le budget de fonctionnement qui ne génère que souffrance et découragement des collègues. Aussi, afin de peser sur l'avenir, nous vous donnons rendez-vous le jour du conseil métropolitain le :

**LUNDI 26 JUIN 2017 de 10h à 12h
SUR LE PARVIS DU CHAMP DE MARS**

Pour défendre la qualité du service public de ma collectivité, pour défendre ma Fonction Publique, et mon pouvoir d'achat

Je prends ma carte CGT

NOM : Prénom :

Service :

Tél. : E-mail :

Adresse personnelle :

CGT et CGT-UFICT Mairie de Nantes, CCAS, SMANO, ESBANM
16 rue du Moulin – 44000 Nantes
02 40 41 95 46 – 02 40 41 59 59
syndicatville-cgt@mairie-nantes.fr
syndicat-ufict.cgt@mairie-nantes.fr
cgt-nantes.fr

07/06/2017